

NOTE

SUR LES RUINES DU CHATEAU DE BÉTRY-EN-VERMANTON.

Lorsqu'on arrive à Vermanton, en suivant la nouvelle route des bords de la Cure, à un kilomètre environ de cette ville, et sur la gauche, on aperçoit encore, au sommet de la montagne, qui s'élève à pic en cet endroit, quelques vestiges de murs et d'une tour. C'est là qu'était jadis le château de Bétry, *Castrum de Betriaco*, fief des comtes d'Auxerre, jurable et rendable à l'évêque de la même ville.

Des vignes s'étendent aujourd'hui sur l'emplacement de cette forte place qui commandait le passage de la rivière de Cure dont la navigation était autrefois active.

On peut dire avec le poète :

« Nunc segetes ubi Troja fuit. »

Les vicissitudes que Bétry a éprouvées sont constatées dans l'histoire par quelques rares mentions qu'il est curieux de rapprocher.

Des fouilles faites il y a quelques mois par le propriétaire actuel, M. H. Jeannez fils, dans les fondations du château, lui ont révélé l'existence de vastes constructions. Mais ce qui est plus singulier, c'est la présence, sur le même point, de poteries, de médailles celtiques et du haut et bas-empire, qui attestent que les maîtres de la contrée ont eu là, dans les temps les plus reculés, une habitation fortifiée.

Voici la liste des médailles recueillies :

Petit bronze qui paraît être d'un chef gaulois nommé Gamilos.

Pièce d'argent imitée des monnaies grecques, avec un guerrier au revers.

Deux *Colonia nemausensis* avec le crocodile.

Une *diva Faustina*, un Néron et un petit Tetricus du bas-empire.

Ajoutons-y aussi un sceau de cuivre du **xvii^e siècle**, qui porte un chevron accompagné de deux étoiles en chef, et d'une guivre formant un cercle, en pointe ; et nous aurons une série chronologique qui va, pour ainsi dire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nous.

D'autre part les textes viennent combler les lacunes que laissent nos médailles dans la série des temps.

En 1157, le comte Guillaume de Nevers reconnaît tenir le château de Bétry en fief, d'Alain évêque d'Auxerre. C'est le premier document écrit qui établisse la propriété de Bétry aux mains des comtes de Nevers et d'Auxerre. On peut supposer, sans trop de hardiesse, que ces seigneurs, grands vassaux des rois, ont pu devenir maîtres du château de Bétry pendant les guerres du **xi^e siècle**, et qu'auparavant c'était un manoir des évêques d'Auxerre qui tenaient eux-mêmes leurs domaines de saint Germain, gouverneur du pays au **v^e siècle**.

Quoiqu'il en soit, Pierre de Courtenai fait aussi hommage de Bétry à l'évêque, en 1211, après avoir essayé de se soustraire à cette juridiction, en s'adressant à la comtesse de Champagne.

Il y avait alors à Bétry une certaine population, car en 1210 le Chapitre d'Auxerre se plaignait que le comte Pierre avait reçu à ses bourgeois à Bétry (1). L'évêque Guillaume de Seignelay y érigea en cure la chapelle Saint-Clément qui devait sa fondation au comte Pierre (1213). Il dota la nouvelle paroisse des dîmes que l'église de Vermanton percevait auparavant à Sacy. Il motive cette mesure sur

(1) Lebeuf, *Preuves*, 2^e édit.

ce que le château étant d'un accès difficile à cause des fortifications et de la garde sévère qu'on y faisait, ceux qui y demeuraient avaient de la peine à en sortir et à y rentrer lorsqu'ils allaient à la messe à Vermanton; et aussi que la chapelle étant hors du château, s'il y avait un malade au dedans, le prêtre n'y pouvait facilement pénétrer la nuit, et les habitants ne pouvaient en sortir de même la nuit pour faire baptiser les enfants. Trois ans après le comte accorda aux habitants la garantie de leurs usages et coutumes, et voulut même que le prévôt de Vermanton en jurât l'observation à sa réception.

Au milieu du XIII^e siècle, l'évêque Gui de Mello exerça son droit féodal dans le château de Bétry et en prit possession.

Dans l'accord qui eut lieu en 1347, entre le Chapitre d'Auxerre et le comte Jean de Chalon, celui-ci reconnut qu'il n'avait pas le droit de recevoir les habitants de Cravan et d'Accolay comme bourgeois dans son château de Bétry. On voit que le débat de 1210 s'était renouvelé.

Pendant les guerres des Anglais qui arrivèrent peu d'années après, il n'y avait à Bétry ni curé, ni habitants, de sorte que les bâtonniers de la cathédrale qui avaient un petit revenu sur l'église, en vertu de la charte de 1213, ne pouvaient le recouvrer. L'évêque P. Aymon leur permit alors de faire valoir par leurs mains les héritages de cette église et d'en recueillir les fruits (21 février 1366-1367).

Depuis ce temps, il n'est plus guère parlé dans l'histoire du château de Bétry. Cependant il est certain, d'après la trouvaille du sceau que nous avons mentionné plus haut, qu'il restait encore des habitations à Bétry au XVII^e siècle. Ce château, situé dans une position aride, a dû perdre toute son importance du moment où les guerres féodales ont cessé. Les habitants, disparus pendant l'invasion anglaise, n'y seront pas revenus. Les seigneurs qui le prirent successivement du domaine royal avec le fief du roi à Vermanton, n'y conservèrent qu'un manoir de peu d'importance.

QUANTIN.